



Charte du coach

- Le coach respecte tous ceux qu'il croise dans le cadre de son activité au club (Arbitre, parents, joueurs, adversaires, bénévoles...) et se comporte avec courtoisie et bienséance.
- Le coach respecte chaque joueur et privilégie le collectif (l'équipe)
- Le coach a un devoir de formation vis-à-vis du club et privilégie le résultat sur le long terme plutôt que la victoire
- Le coach comprend que la priorité des parents n'est pas uniquement la pratique du sport par l'enfant mais son bien-être et sa santé. Il sait s'y soustraire et peut apporter sa contribution
- Le coach a un devoir de ponctualité en cas d'empêchement il prévient chaque joueur et/ou parents. Il est responsable d'une solution de remplacement.
- Le coach prépare une séance d'entraînement adaptée au groupe et la maîtrise du début à la fin.
- Le coach affiche une attitude irréprochable lors des matchs et n'oublie pas qu'il porte les couleurs du club.
- Le coach sait placer des repères et fixer des objectifs clairs et accessibles.
- Le coach met toutes ses compétences en œuvre afin de faire progresser les individus et le groupe.

- Le coach sait communiquer et expliquer ses choix au(x) joueur(s).

